

# PRIX OPUS

Conseil québécois de la musique

**23<sup>e</sup> édition / Saison 2018-2019**

(du 4 septembre 2018 au 2 septembre 2019)

**Prix  
ÉCRIT DE L'ANNÉE - LIVRE**

**Formulaire d'inscription**

Présenté par :



# Catégorie : Écrit de l'année - Livre

Attribution par collège électoral

## Liste et définitions

Compte tenu du nombre peu élevé d'écrits reçus à chaque année, le prix sera remis en alternance, soit une année les articles et l'année suivante les livres.

### 1. Écrit de l'année — LIVRE

Prix décerné pour un ouvrage (une monographie, un essai, un recueil d'essais ou d'écrits divers, un dictionnaire, une compilation, une biographie, un texte historique, un texte critique, un ouvrage de vulgarisation, une édition de correspondances, une édition critique ou commentée d'œuvres musicales, etc.) paru sous forme imprimée ou électronique.

- Le prix est décerné à l'auteur
- Le trophée est remis à l'auteur ou à la maison d'édition

### 2. Écrit de l'année — ARTICLE / Prochain dépôt : juin 2020

~~Prix décerné pour un texte traitant d'un sujet d'actualité sous forme d'information ou de critique paru sous forme imprimée ou électronique dans un périodique, un programme de concert ou un livret de disque.~~

- ~~• Le prix est décerné à l'auteur~~
- ~~• Le trophée est remis à l'auteur~~

## Critères d'appréciation

- Pertinence et actualité du sujet
- Originalité de la pensée
- Qualité de la recherche et de la documentation afférente
- Qualité d'écriture (langue, clarté du propos)
- Qualité technique et graphique du support

## Modalités d'inscription

Les individus et les maisons d'édition peuvent inscrire un ou plusieurs livres.

## Critères d'admissibilité

Les livres inscrits doivent avoir été publiés au cours des **27 mois précédant le 1<sup>er</sup> juin** de l'année d'inscription (soit entre le 1<sup>er</sup> mars 2017 et le 1<sup>er</sup> juin 2019) et il doit s'agir **d'une première publication**. De plus, l'écrit inscrit doit répondre à ce critère :

Les principaux auteurs doivent être citoyen canadien ou résident permanent et résider habituellement au Québec. Le candidat qui réside à l'extérieur du Québec depuis deux ans et plus est exclu, à moins qu'il ne conserve son statut de résident du Québec. Dans ce cas, il est de sa responsabilité de démontrer son admissibilité en confirmant sa participation au régime d'assurance maladie du Québec.

## Période d'inscription

La date limite pour une inscription est le vendredi 14 juin 2019. Un minimum de six (6) écrits est nécessaire. Si ce minimum n'est pas reçu à la date limite d'inscription, le Conseil québécois de la musique se réserve le droit de ne pas remettre de prix pour l'année dans la catégorie et de reporter l'inscription.

## Frais d'inscription

| OPUS 2018 - 2019 | Frais | + TPS   | + TVQ   | Total                                    |
|------------------|-------|---------|---------|--|
| Livres           | 55 \$ | 2,75 \$ | 5,49 \$ | 63,24 \$                                 |
| Articles         | 25 \$ | 1,25 \$ | 2,49 \$ | 28,74 \$<br>(prochain dépôt : juin 2020) |

## Pièces à déposer

Une inscription est complète lorsque sont reçus :

- Le formulaire d'inscription (version papier et/ou courriel) dûment complété (titre du livre, nom de l'auteur, nom de la maison d'édition, autres références pertinentes) et signé;
- Le paiement par chèque ou en ligne par Paypal correspondant aux frais d'inscription;
- 6 exemplaires du livre (un original et cinq photocopies « autorisées » seront aussi acceptés)
  - Les documents soumis deviennent la propriété du CQM

## Remise du trophée

Le prix et le trophée sont remis à l'auteur ou aux auteurs.

En l'absence du lauréat au moment de la remise, le comité des prix Opus peut nommer une personne désignée pour recevoir le trophée au nom du lauréat.



## **PRIX « ÉCRIT DE L'ANNÉE - LIVRE »**

Formulaire d'inscription - 23<sup>e</sup> édition / Saison 2018-2019

**Date limite d'inscription : vendredi 14 juin 2019**

| <b>IDENTIFICATION DU LIVRE</b>  |  |             |  |
|---|--|-------------|--|
| (Ce libellé sera utilisé pour toutes les communications et, le cas échéant, pour la gravure sur le trophée) |  |             |  |
| <b>TITRE</b>  |  |             |  |
| Auteur(s)   |  |             |  |
| Maison d'édition<br>ou périodique ou<br>autre référence   |  |             |  |
| <b>IDENTIFICATION DU DÉPOSANT</b>   |  |             |  |
| Nom   |  |             |  |
| Titre professionnel   |  |             |  |
| Organisme   |  |             |  |
| Téléphone   |  |             |  |
| Adresse courriel  |  |             |  |
| Adresse   |  |             |  |
| Ville   |  | Code Postal |  |

### **À JOINDRE :**

#### **Frais d'inscription**

**63,24 \$ par PayPal**

Nous vous enverrons une facture PayPal par courriel ; vous n'aurez qu'à suivre les liens inclus dans le courriel pour faire votre paiement en ligne par carte de crédit. Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte PayPal.

OU

**63,24 \$ par chèque**

Veillez libeller votre chèque à l'ordre du Conseil québécois de la musique et le faire parvenir à l'adresse suivante avec le formulaire dûment complété : Les Prix Opus, Conseil québécois de la musique, 1908, rue Panet, bureau 302, Montréal (Québec), H2L 3A2

#### **Exemplaires du livre**

**6 exemplaires du livre (1 original et 5 photocopies « autorisées » seront aussi acceptés)**

- Les documents soumis deviennent la propriété du Conseil québécois de la musique.
- Les dossiers de presse ne sont pas acceptés

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_